



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 27 septembre 2016 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 18 h 00.

#### SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse suppléante	Kathy Poulin
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)

#### SONT ABSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Kathy Poulin.

#### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 septembre 2016
- 2 Travaux publics
  - 2.1 Adjudication - Travaux de surfacage - Montée Gagnon - Appel d'offres 2016-012
- 3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 4 Levée de la séance

#### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse suppléante, Kathy Poulin, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

##### 1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

16-09-383

### 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Boisclair  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 septembre 2016  
soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 2 TRAVAUX PUBLICS

16-09-384

### 2.1 ADJUDICATION - TRAVAUX DE SURFAÇAGE - MONTÉE GAGNON - APPEL D'OFFRES 2016-012

**ATTENDU** la résolution 16-09-361 laquelle autorise le prolongement des  
travaux de réfection de la montée Gagnon;

**ATTENDU** la demande de soumissions effectuée concernant les travaux  
de surfacage - montée Gagnon;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions s'est tenue le 23 septembre  
2016, conformément à la Loi;

**ATTENDU QUE** les firmes ayant déposé des soumissions sont les  
suivantes:

Soumissionnaires	Montant (taxes incluses)
9299-6404 Québec inc. (Pavage Laurentien)	63 176,47 \$
Asphalte Bélanger inc.	51 959,50 \$

**ATTENDU** la vérification de la conformité des soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Charlebois  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission conforme présentée par  
la firme Asphalte Bélanger inc., 1589, route 117, Val-David (Québec) J0T  
2N0;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**QUE** le conseil municipal adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 51 959,50 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission présentée;

**QUE** le conseil municipal modifie la résolution 16-09-361, retirant du premier résolu les mots "taxes incluses", afin qu'il se lise ainsi: *le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à continuer la réfection de la montée Gagnon, suivant la tenue d'un processus d'appel d'offres sur invitation, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant total de 50 000 \$.*

**ADOPTÉE**

### 3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

16-09-385

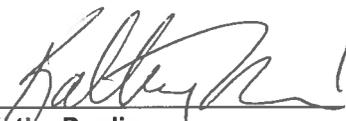
### 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Boisclair  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la séance extraordinaire du 27 septembre 2016 soit levée à 18 h 06.

**ADOPTÉE**

  
Kathy Poulin  
Présidente d'assemblée

  
Kathy Poulin  
Mairesse suppléante

  
Marie-Pier Pharand  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière